

## Des entreprises engagées pour l'emploi des jeunes

Publié le 4 mars 2021

Dans le cadre du plan de relance, et notamment grâce à l'action du Medef, des aides ont été attribuées aux entreprises afin de soutenir l'emploi des jeunes et d'éviter de faire de cette « génération Covid » une génération sacrifiée. Le Medef met en lumière des entreprises qui se sont engagées pour l'emploi des jeunes à travers une série de reportages vidéos en territoires.

Le Medef, en concertation avec les fédérations, a pris l'engagement, lors de LaREF 2020, d'essayer d'avoir autant d'alternants recrutés en 2020 qu'en 2019. Il s'agissait pour le Medef d'un devoir presque civique envers les jeunes. Envers ceux qui se sont mobilisés pendant la crise pour protéger leurs aînés, les entreprises se sentaient le devoir de renvoyer l'ascenseur.

Après LaREF, avec une campagne de communication d'ampleur et grâce à la mobilisation de son réseau, le Medef a accompagné les entreprises pour faire connaître l'existence de ces primes et leur en expliquer le fonctionnement concret et pratique. Défi relevé, avec plus de 500 000 contrats en alternance signés en 2020. Une année historique malgré la crise.

**Pour la rendre concrète et illustrer l'action des entreprises en faveur de l'emploi des jeunes, le Medef s'est rendu dans différentes entreprises, de tailles, de secteurs et d'implantation géographiques différentes mais réunies autour de cet engagement commun.**

**Découvrez ces reportages dans la playlist ci-dessous :**

[>> Visionner toutes les vidéos de la playlist](#)

**Pour en savoir plus :**

[>> Consulter l'article "\*Aides alternance prolongées jusqu'au 31 mars 2021\*"](#)

[>> Consulter l'article "\*La prime alternance, c'est le bon plan !\*"](#)